

Rue Duguay TROUIN
Tél. : 02.54.44.25.82 (à partir de 17 h 30)
41000 Blois



6EME TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE BLOIS PING 41 Samedi 24 et Dimanche 25 juin 2023

Le club de Blois PING 41 organise son 6eme TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera les samedi 24 et dimanche 25 juin 2023 au complexe sportif Eric TABARLY – rue Duguay Trouin – 41000 Blois. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi se déroulera sur 30 tables (minimum) et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Samedi 24 juin :

Tableau 1	: <600 pts	10 h 00
Tableau 2	: <1700 pts	10 h 00
Tableau 3	: <1100 pts	10 h 00
Tableau 4	: < 1400 pts	12 h 00
Tableau 5	: < 1900 pts	12 h 00
Tableau 6	: Coupe Davis <2800 pts	18 h 00
Tableau 7	: < 800 pts	14 h 00
Tableau 8	: < 1500 pts	14 h 00
Tableau 9	: < 2150 pts	16 h 00
Tableau 10	: : Non licenciés et partenaires	17 h 00

Dimanche 25 juin :

Tableau 11	: <900 pts	9 h 30
Tableau 12	: <1500 pts	9 h 30
Tableau 13	: de 500pts à num 401	9 h 30
Tableau 14	: <1800 pts	11 h 30
Tableau 15	: <1200 pts	11 h 30
Tableau 16	: Toutes Catégories	13 h 30
Tableau 17	: Double	14 h 30
	(somme des classements inférieure à 3200 points)	
	2 joueurs par équipes – Clubs indifférents.	
Tableau 18	: Ttes Cat. Fem.	13 h 00

FORMULE DES COUPES DAVIS – TABLEAU 6

Rencontre disputée au meilleur des 5 parties, la première équipe à 3 victoires achèvent la rencontre

1^{re} partie : les 2 joueurs les mieux classés se rencontrent ;

2^e partie : les 2 joueurs les moins bien classés se rencontrent ;

3^e partie : le double.

4^e partie : Le vainqueur de la 1^{re} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse.

5^e partie : Le vaincu de la 1^{re} partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse

Les lots récompenseront les 8 meilleurs de chaque tableau s'il y a plus de 24 inscrits; les 4 meilleurs et 75% des récompenses entre 16 et 24 inscrits et les 4 meilleurs et 50% entre 8 et 16. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau si il y a moins de 8 inscrits. Ce règlement sera respecté strictement. Une solution de tableau de remplacement pourra être proposée en cas d'annulation du tableau. De plus les tableaux seront limités à 48 joueurs ou équipes

Article 3 : Le dimanche, les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux ainsi qu'au tableau 17 (double) et 18 (réservée aux féminines). Le samedi, les joueurs pourront participer à 3 tableaux + 1 coupe davis, **cependant aucune inscription pour 2 tableaux commençant à la même heure ne sera possible.**

Article 4 : Le pointage s'effectuera au plus tard 45 minutes avant le début de chaque tableau (les joueurs non pointés seront automatiquement supprimés du tableau si le délai est dépassé). Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom et **le remboursement du tableau ne sera pas possible.**

Article 5 : un article sur les Forfaits non excusés

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, Fédérale ou Ligue, appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

Article 6 : Les coupes Davis pourront se dérouler sur 2 tables suivant les directives du juge-arbitre. En coupe Davis, le total des points licence des 2 joueurs fera foi pour les points de l'équipe

Article 7 : Le tableau 6 aura lieu par élimination directe.

Article 8 : Dans le tableau 10 il est possible de modifier la formule en fonction du nombre de participants, le JA restera maître de l'organisation de ce tableau

Pour les autres tableaux, les 2 premiers de chaque poule (quelque soit le type de poule) seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les parties seront jouées au meilleur des 5 manches.

	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste
Tableau 1	40€	20€	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 2	80€	40€	20€	LOT ou BA
Tableau 3	60€	30€	LOT ou BA	LOT ou BA
Tableau 4	80€	40€	20€	LOT ou BA
Tableau 5	100€	50€	25€	LOT ou BA
Tableau 6	100€	50€	20€	LOT ou BA
Tableau 7	40 €	20€	Lot ou BA	Lot ou BA
Tableau 8	80€	40€	20€	Lot ou BA
Tableau 9	150€	80€	40€	20€
Tableau 10	Lot ou BA	Lot ou BA	Lot ou BA	Lot ou BA
Tableau 11	50€	25€	Lot ou BA	Lot ou BA
Tableau 12	80€	40€	20€	Lot ou BA
Tableau 13	200€	100€	50€	20€
Tableau 14	100€	50€	25€	Lot ou BA
Tableau 15	60€	30€	Lot ou BA	Lot ou BA
Tableau 16	350€	175€	80€	40€
Tableau 17	100€	50€	30€	Lot ou BA
Tableau 18	150€	80€	40€	Lot ou BA

Ouverture de la
salle en continue :

Du samedi
à partir de 8 h 30
Au dimanche à 19h 00

Journées continues

Restauration
(froide et chaude)

Possibilité de dor-
mir sur place
(avec sac
de couchage
personnel)

Article 9 : Les droits d'engagement seront fixés à :

Tableaux 1;2,3,4,5,7,8,9,11,12,13,14,15,18	8 €
Tableau 16	11 €
Tableau 10	4 €
Tableaux 6,17	par joueur 6 €

Les engagements devront parvenir au plus tard le **VENDREDI 23 juin 2023** à :

M. Samuel Klein Facebook: samuel klein M. Maxime Orgebin

Tél/Fax : 0663150989

E-mail : samuel.klein@free.fr

m.orgebinbp41@laposte.net

Inscription tournoi National de
Blois Ping 41 24-25 juin 2023



Inscriptions à faire sur le lien suivant ou en scannant le QR code joint:

<https://forms.office.com/r/ShKz1vzPFS>

Article 10 : Les tirages au sort auront lieu 30 minutes avant chaque tableau au complexe sportif Eric TABARLY, rue Duguay TROUIN.

Article 11 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre Vivien Lançon (JA3)

Article 12 : La présentation de la licence sera exigée par le juge-arbitre.

Article 13 : Le tournoi est homologué par :

- la ligue du Centre et la Fédération Française de tennis de table sous le n° -2023

Article 14 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club de Blois PING 41 décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident pouvant survenir lors du tournoi.

Article 15: Toute personne étant qualifiée pour les finales nationales par classement ne pourra s'inscrire au tournoi

Article 16: Les balles homologuées 3* blanches et en plastiques seront fournies par le club.